



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Vaudreuil-Dorion modifie sa réglementation pour permettre dans certaines zones à dominance commerciale les associations de type organisations religieuses tout en assurant un encadrement urbanistique

Vaudreuil-Dorion, le 8 mars 2022 – Dans la foulée de sa planification stratégique 2020 > 2025, dont l'une des cinq aspirations consiste à faire de la diversité une source de richesse, la Ville de Vaudreuil-Dorion a reconnu la nécessité de modifier sa réglementation afin de permettre dans plusieurs zones, à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation, des usages destinés à augmenter l'offre de services aux différentes communautés. Le conseil municipal a ainsi adopté les projets de règlement n^{os} 1270-71, 1275-301 et 1743-3, à l'occasion de la séance publique du 7 mars, visant à mieux encadrer l'implantation de lieux de culte.

« Les événements des dernières années en lien avec le déménagement du Centre culturel islamique nous ont fait réaliser qu'il y a une problématique en ce qui a trait aux lieux de culte. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur la réglementation pour nous assurer que des endroits soient déterminés pour accueillir ces usages. Nous avons eu des demandes à quelques occasions, ce qui est tout à fait légitime, et il est important de se doter de balises précises pour les encadrer », a mentionné le maire Guy Pilon.

Il faut noter que l'implantation de lieux de culte par le biais des organisations religieuses, lieux permettant le rassemblement pour la prière et centres culturels ou communautaires gérés par une organisation religieuse dans les zones où sont autorisés les usages commerciaux C2 et C3 sera assujettie à une série de critères. L'encadrement urbanistique ne vise pas les centres culturels ou communautaires, à moins que ce soit une organisation religieuse qui en est responsable.

Une consultation publique, en mode présentiel, aura lieu le 28 mars prochain afin de permettre aux citoyens de poser leurs questions. Les détails seront diffusés d'ici la fin de la semaine sur le site internet de la Ville, dans la section Séances publiques.

Vers une politique du vivre-ensemble

Depuis une vingtaine d'années, Vaudreuil-Dorion s'est transformée de façon importante. La population a plus que doublé et parmi les nouveaux citoyens, plusieurs sont issus de l'immigration. C'est dans cet état d'esprit que l'administration municipale s'est donné pour orientation de développer des mécanismes d'accueil, d'intégration et de soutien à l'ensemble des nouveaux résidents. La Ville s'apprête d'ailleurs à commencer le processus visant à mettre en place sa

toute première politique du vivre-ensemble. Cette démarche impliquant l'administration municipale, les partenaires du milieu et des citoyens de Vaudreuil-Dorion a pour objectif de renouveler le sentiment d'appartenance de la communauté et de développer une vie communautaire accueillante et inclusive. La Ville a obtenu une aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, via son Programme d'appui aux collectivités. Cette subvention permettra de financer 50 % des coûts associés au projet, jusqu'à concurrence de 27 500 \$. Il est prévu que les travaux du comité de pilotage de la future politique s'étendent sur une bonne partie de l'année 2022 afin que la politique puisse être adoptée à l'hiver 2023.

Un premier pas dans ce processus a d'ailleurs été franchi il y a quelques mois par la création d'une nouvelle section au sein de la Division culture et vie communautaire, soit la Section Développement social et diversité. La cheffe de section Pascale Lauzon mènera de concert avec le comité de pilotage le projet de la politique du vivre-ensemble.

